

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL  
COMTÉ DE LAVIOLETTE - SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 13 DÉCEMBRE 2021**

Séance extraordinaire tenue le 13<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021 à 18 h 30 à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Quatre (4) personnes assistent à cette assemblée.

Sont présent monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, madame Marylène Ménard, conseillère, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et monsieur Clément Pratte, conseiller, formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Clément Pratte, conseiller, n'est pas présent et son absence est motivée.

Un avis de convocation a été signifié par courriel à chacun des membres du conseil municipal le 3 décembre 2021 entre 13 h et 13 h 30 attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Danny Roy, directeur général et greffier-trésorier, pour être tenue par visioconférence le 13<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021 à 18 h 30 heures et qu'il y serait pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1- Adoption du budget pour l'année 2022
- 2- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022  
2021-12-167**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité :

- que le budget équilibré de 7 580 640 \$ pour l'année 2022 soit adopté tel que détaillé ci-dessous ;

<b>REVENUS</b>	
Taxes générales	4 109 865 \$
Taxes de secteur	88 640 \$
Taxe d'aqueduc	666 555 \$
Taxe d'ordures	423 475 \$
Taxe de récupération	151 150 \$
Taxe vidange des installations septiques	262 290 \$
Centres d'urgences 9-1-1	30 000 \$
Compensation de taxes	87 240 \$
Autres revenus de sources locales	817 565 \$
Transferts	875 005 \$
Affectations	68 855 \$

<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>7 580 640 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	1 198 605 \$
Sécurité publique	959 445 \$
Transport routier	1 311 035 \$
Hygiène du milieu	1 529 810 \$
Santé et bien-être	27 000 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	259 485 \$
Loisirs et culture	1 271 260 \$
Frais de financement (intérêts)	288 400 \$
Frais de financement (capital)	735 600 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>7 580 640 \$</b>

- que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à verser les subventions aux organismes sans but lucratif, tel que les sommes prévues au poste budgétaire 02-110-00-970 du budget pour l'année 2022 adopté par le conseil municipal, aux organismes ayant préalablement adressé une demande à la Municipalité ou se trouvant dans la liste de subventions approuvée par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024  
2021-12-168**

**Immobilisations 2022**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 3 766 950,00 \$ sont prévus pour 2022.

Ces projets sont :

Abri à sable et sel	170 000 \$
Abri à sel	63 000 \$
Aménagement intérieur (phase 2) - nouveau garage municipal	37 000 \$
Aqueduc et pavage rue des Alouettes et Hirondelles (TECQ)	235 000 \$
Balançoire parent-enfant - CML	2 175 \$
Balançoire pour personne à mobilité réduite – CML	17 500 \$
Chapiteau 10 x 20	5 700 \$
Clôtures de foules (100)	20 400 \$
Cylindres d'air usagés (8) - service incendie	6 800 \$
Dessous de glissade	4 575 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	7 000 \$
Équipements incendie	7 000 \$
Estrades soccer métal (4) – CML	9 950 \$
Grillage tamisage	22 000 \$
Habillement pompiers (4 bunkers)	11 800 \$
Identification bâtiment - Service d'entretien, parcs et espaces verts	2 000 \$
Immobilisations dans les parcs	8 000 \$
Montée de chargement	16 000 \$
Nacelle	35 000 \$

Paire de buts de soccer 18' – CML	5 675 \$
Pancarte - rue de l'Hôtel-de-Ville	1 275 \$
Pancarte parc industriel	13 650 \$
Pelle mécanique sur roue	220 000 \$
Plans et devis pour réfection rang Saint-Louis	50 000 \$
Praticables pour scène 20 x 20	3 150 \$
Redimensionnement du réducteur de pression rue Principale (TECQ)	4 000 \$
Réducteur de pression rang Saint-Flavien (TECQ)	53 000 \$
Réfection aqueduc et pavage rang Saint-Flavien (TECQ)	1 500 000 \$
Réfection des escaliers - La Gabelle	7 350 \$
Réfection des rues des Capucines, 3 <sup>e</sup> Rue et projet pilote transitions	255 000 \$
Réfection et pavage du rang Saint-Félix	760 000 \$
Rénovation intérieure cabane tennis- CML	7 875 \$
Serveur	10 175 \$
Tableau indicateur petit terrain de baseball – CJG	7 000 \$
Terrain rue Cossette	170 000 \$
Toiture - salle paroissiale	9 500 \$
Tunnel chenille – CML	5 400 \$
Vitrine - salle paroissiale	3 000 \$

### **Immobilisations 2023**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 1 587 000,00 \$ sont prévus pour 2023.

Ces projets sont :

Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	7 000 \$
Équipements incendie	7 000 \$
Immobilisations dans les parcs	8 000 \$
Ingénierie	50 000 \$
Modules de jeux	20 000 \$
Pavage (750 000 \$ - TECQ)	1 000 000 \$
Projet piste cyclable	400 000 \$
Projet PLSQ	75 000 \$
Site internet	20 000 \$

### **Immobilisations 2024**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 1 467 000,00 \$ sont prévus pour 2024.

Ces projets sont :

Agrandissement du centre municipal des loisirs	750 000 \$
Balai de rues	160 000 \$
Démanteler puits inactifs	10 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	7 000 \$
Équipements incendie	7 000 \$
Immobilisations dans les parcs	8 000 \$
Ingénierie	50 000 \$
Parc à chiens	25 000 \$
Pavage	300 000 \$
Terrain de soccer	100 000 \$
Terrains pickleball	50 000 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par madame la conseillère Marylène Ménard et résolu à l'unanimité que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des citoyens s'adressent au conseil municipal relativement à certains sujets et ils reçoivent des réponses à leurs questions.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE 2021-12-169**

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19 h 02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

S/ \_\_\_\_\_ S/ \_\_\_\_\_  
Maire Directeur général et greffier-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ \_\_\_\_\_  
Maire

---